

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.03.2015

Numéro de version 13

Révision: 16.03.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **STOBIBLEND® Z962.021** / FC962



Code du produit: 20962021

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Catalyseur

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur/fournisseur:

STOCKMEIER URETHANES France S.A.S

8 rue de l'industrie, Z.I.

F-68700 Cernay

FRANCE

r.pynaert@stockmeier.com

f.szablewski@stockmeier.com

Service chargé des renseignements: Département sécurité du produit

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Pendant les heures normales d'ouverture: 00 33 (0) 3 89 75 83 35

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Repr. 1B

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1

H318

Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2

H315

Provoque une irritation cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

##### Pictogrammes de danger



GHS05 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Dibutyltindicarboxylates

N,N-bis[3-(diméthylamino)propyl]-N',N'-diméthylpropane-1,3-diamine

##### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.03.2015

Numéro de version 13

Révision: 16.03.2015

**Nom du produit:** STOBIBLEND® Z962.021 / FC962

(suite de la page 1)

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous cléf.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### Indications complémentaires:

Contient Dibutyltindicarboxylates. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

**Description:** Mélange composé des substances dangereuses citées ci-dessous:

Composants dangereux:		
CAS: 33329-35-0 EINECS: 251-459-0	N,N-bis[3-(diméthylamino)propyl]-N',N'-diméthylpropane-1,3-diamine ☞ Skin Corr. 1B, H314 ☠ Acute Tox. 4, H312	<3%
CAS: 85508-00-5 EINECS: 287-424-1 Reg.nr.: 01-2119496068-27	Dibutyltindicarboxylates ☠ Muta. 2, H341; Repr. 1B, H360FD; STOT SE 1, H370; STOT RE 1, H372 ☞ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 ☞ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 ☠ Skin Sens. 1, H317	<0,5%

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

**Après ingestion:**

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.03.2015

Numéro de version 13

Révision: 16.03.2015

**Nom du produit:** STOBIBLEND® Z962.021 / FC962

(suite de la page 2)

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement: mousse, poudre d'extinction

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

##### Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

**Préventions des incendies et des explosions:** Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Stockage:

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

**Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des acides.

**Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

##### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.03.2015

Numéro de version 13

Révision: 16.03.2015

**Nom du produit:** STOBIBLEND® Z962.021 / FC962

(suite de la page 3)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuel:

##### Protection respiratoire:



Filtre AX

##### Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

##### Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

##### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Gants en PVC**

##### Protection des yeux:



Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

##### Protection du corps:



Vêtements de travail protecteurs

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Indications générales

##### Aspect:

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Orange clair
<b>Odeur:</b>	Non caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.

**valeur du pH:** Non déterminé.

#### Changement d'état

<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	> 200 °C

**Point d'éclair** 201 °C (DIN 51755)

**Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

#### Température d'inflammation:

**Température de décomposition:** Non déterminé.

**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.03.2015

Numéro de version 13

Révision: 16.03.2015

**Nom du produit:** STOBIBLEND® Z962.021 / FC962

(suite de la page 4)

**Limites d'explosion:****Inférieure:** Non déterminé.**Supérieure:** Non déterminé.**Pression de vapeur:** Non déterminé.**Densité à 20 °C:** 1,02 g/cm<sup>3</sup> (DIN 53217)**Densité relative** Non déterminé.**Densité de vapeur.** Non déterminé.**Vitesse d'évaporation** Non déterminé.**Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Non déterminé.**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.**Viscosité:****Dynamique:** Non déterminé.**Cinématique:** Non déterminé.**Teneur en solvants:****Solvants organiques:** 0,0 %**9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité****10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs toxiques

### SECTION 11: Informations toxicologiques

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****85508-00-5 Dibutylindicarboxylates**

Oral | LD50 | 219 mg/kg (rat)

**Effet primaire d'irritation:****de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.**des yeux:** Effet fortement corrosif.**Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Repr. 1B

### SECTION 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:****85508-00-5 Dibutylindicarboxylates**

LC50/48h | &lt;1 mg/l (daphnia)

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.03.2015

Numéro de version 13

Révision: 16.03.2015

**Nom du produit:** STOBIBLEND® Z962.021 / FC962

(suite de la page 5)

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Effets écotoxiques:**

**Remarque:** Nocif pour les poissons.

**Autres indications écologiques:**

**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

**Emballages non nettoyés:**

**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**14.1 No ONU**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA néant

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

**Marine Polluant:** Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport:**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

**"Règlement type" de l'ONU:**

-

### SECTION 15: Informations réglementaires

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.03.2015

Numéro de version 13

Révision: 16.03.2015

**Nom du produit:** STOBIBLEND® Z962.021 / FC962

(suite de la page 6)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases importantes

- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service établissant la fiche technique:** Département sécurité du produit

#### Contact:

Mr. Szablewski

Mr. Pynaert

#### Acronymes et abréviations:

- Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
- Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B
- Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
- Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
- Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
- Muta. 2: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 2
- Repr. 1B: Reproductive toxicity, Hazard Category 1B
- STOT SE 1: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 1
- STOT RE 1: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 1
- Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
- Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
- Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

\* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR